



LIVRET DE PRÉSENTATION



PAROLE D'ADHÉRENTS



Charte de fonctionnement

“Parole d’Adhérents”

L'Association, conformément à son projet associatif, entend promouvoir l'expression et la participation des bénéficiaires au fonctionnement de l'Association et de ses services.

La présente charte définit les principes des engagements de chacun :

- ✿ C'est un lieu d'expression reflétant les préoccupations des bénéficiaires et des familles. Les membres peuvent émettre des avis dans le respect des règles de politesse et de bienséance.
- ✿ Les échanges et avis peuvent porter sur les thématiques suivantes :
 - L'organisation des services
 - Les projets de l'Association concernant les bénéficiaires
 - Les projets concernant les travaux et équipements
 - Les projets de diversification de l'offre de services
 - Toutes modifications substantielles touchant aux conditions d'accompagnement
- ✿ Le groupe est force de proposition et non organe de décision.
- ✿ Les membres sont tenus à la confidentialité des informations concernant les personnes
- ✿ Au début de chaque séance, le groupe désigne un secrétaire ainsi qu'un président de séance qui veillera au respect de la charte, des temps de parole et de l'expression de chacun.
- ✿ A la fin de chaque séance, sont définies : la date de la prochaine réunion ainsi que des suggestions de thématiques à traiter pour la prochaine rencontre.
- ✿ Un compte-rendu de réunion est envoyé par mail ou courrier à chacun des membres par le secrétaire de séance.
- ✿ Une communication sur la vie de cette instance sera faite via le Petit Journal Rance Emeraude, à chaque édition.
- ✿ Les membres sont libres de quitter cette instance à tout moment, après en avoir avisé l'Administrateur référent.



Parole d'adhérents,

C'est quoi ?

Il s'agit d'un espace destiné à favoriser la parole des usagers des services de l'association ou de leurs représentants. La participation au groupe est libre et sans engagement. Le groupe y évoque des problématiques rencontrées à domicile et propose des pistes d'amélioration. Le travail collectif favorise l'interconnaissance.



L'origine du projet

L'ADS Côte d'Emeraude adresse chaque année, des enquêtes de satisfaction à l'ensemble des bénéficiaires des services. Certaines problématiques semblent perdurer malgré des actions correctives. De plus, la participation des adhérents aux assemblées générales est très limitée. L'association a souhaité favoriser la participation des usagers des services en créant un collectif qui pourrait aborder tout sujet en lien avec l'activité de l'association dans une démarche d'amélioration des pratiques et des services.

Vous identifiez des problématiques et avez des idées ou souhaitez simplement participer à la vie de l'association : **PARTICIPEZ AU GROUPE "Parole d'Adérents" !!**



Parole d'Adérents c'est quand ?

Chaque 1^{er} mardi du mois d'octobre

Les échanges durent deux heures et se terminent par une collation. C'est un moment convivial, où l'on rencontre d'autres bénéficiaires de l'ADS Côte d'Emeraude qui partagent les mêmes difficultés au quotidien. Il n'y a pas d'engagement : vous pouvez choisir de participer à une ou plusieurs réunions. Si vous avez des difficultés de mobilité, nous pouvons envisager un transport, sous condition de disponibilité.

L'ADS Côte d'Emeraude a renouvelé, dans son projet associatif, la volonté de conserver le statut d'association à but non lucratif. Les administrateurs ont émis le souhait de voir davantage de bénéficiaires participer à la vie de la structure pour la faire évoluer. VOUS, bénéficiaires, aidants, savez ce dont vous avez réellement besoin : nous vous invitons à venir le partager !

Vous souhaitez rester anonyme ?

Vous souhaitez rester anonyme ? Vous avez des idées, des suggestions, mais ne souhaitez pas vous dévoiler devant le groupe. Aucun problème : un référent, monsieur Janière, peut recueillir vos propos et les partager au groupe lors des réunions.

Monsieur Claude Janière réside sur le secteur du SAAD de Plancoët. Il est accompagné par l'association depuis plusieurs années, d'abord pour aider son épouse, puis pour lui-même. Il connaît les services d'aide à domicile et de portage de repas de l'ADSCE. Vous pouvez le contacter par :



paroleadherents@adsce.fr



06.86.48.87.11